

Offre de collaboration –Droit des public des affaires - Marseille

Avocat ou élève-avocat titulaire du pré-CAPA

Vous avez entre 0 et 3 ans d'expérience en cabinet d'avocats

Et recherchez une collaboration libérale à temps plein à Marseille

Rejoignez-nous !

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Écrivez-nous à l'adresse suivante : recrutement@lexcase.com

VOTRE MISSION – CADRE DE TRAVAIL

Vous serez en contact direct avec nos clients, formé et accompagné par les avocats senior et associés de l'équipe.

Vous participerez à l'ensemble du travail de conseil et de contentieux : rendez-vous clients, notes juridiques, rédaction d'actes, consultations, formations, médiations, expertises, plaidoiries.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous être titulaire du CAPA et d'un Master II (idéalement en droit public des affaires).

Vous disposez :

- D'une première expérience en cabinets d'avocats dans le cadre d'une collaboration ou d'un stage final ;
- D'un goût pour le terrain et la rencontre des clients ;
- D'une compréhension des enjeux opérationnels et des besoins des entreprises.

Vous serez amené(e) à intervenir sur des dossiers variés, en matière de conseil, de contentieux et de formation, sur tout le territoire français.

Nous recherchons une personne engagée et rigoureuse.

EN QUELQUES MOTS - LE CABINET LEXCASE ET SON ÉQUIPE DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Le cabinet LexCase est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, spécialisé en droit privé et public des affaires. Nous sommes plus de 60 professionnels, répartis entre nos bureaux de Paris, Lyon et Marseille.

Le département Droit public des affaires de LexCase conseille et assiste les entreprises privées et les administrations dans tous les domaines du droit public économique.

Il se distingue tout particulièrement pour sa pratique hyper spécialisée dans plusieurs secteurs : industries, établissements et produits de santé (market access, prix et remboursement, marchés publics), transport ferroviaire (accidents ferroviaires, gestion du patrimoine, travaux publics), activités touristiques de montagne (DSP remontées mécaniques et trains touristiques, aménagement et urbanisme), BTP et génie civil.

Le département est composé de 3 associés et 7 collaborateurs, qui interviennent sur l'ensemble du territoire en matière de :

- **Contrats publics** : marchés publics et délégations de service public (passation, litiges en matière d'exécution, négociation d'avenant, etc.)
- **Droit de la propriété des personnes publiques** : gestion du domaine public et du domaine privé, baux civils, recouvrement, servitude, alignement, expropriation.
- **Urbanisme et aménagement** : autorisations d'urbanisme, loi montagne
- **Responsabilité administrative** : contentieux en matière de responsabilité pour dommages de travaux publics
- **Droit administratif** : regulatory dans le secteur de la santé, subventionnement et aides d'État,

L'IDENTITÉ – LES VALEURS DU CABINET

ENVIRONNEMENT

Le Cabinet Lexcase, par le biais de sa Fondation Lexcase, a rejoint le collectif international 1% for the Planet et s'engage à reverser 1% de son chiffre d'affaires afin d'apporter un soutien financier et opérationnel aux projets dédiés à la cause environnementale.

La Fondation Lexcase est administrée par une équipe composée de collaborateurs du cabinet.

BIENVEILLANCE & CONDITIONS DE TRAVAIL

Le cabinet s'engage à respecter l'égalité, favorise la formation et l'évolution interne de la carrière des collaborateurs.

Lexcase se distingue par la qualité des conditions de travail proposées (parcours d'évolution interne, primes de performance et d'intéressement aux résultats, congés et rétrocession supérieures aux moyennes locales) et veille à promouvoir une culture de bienveillance et d'équilibre de vie professionnelle / vie personnelle.

UN CABINET D'AFFAIRES

LexCase vise l'excellence des expertises sectorielles et la pluridisciplinarité des compétences des avocats la composant pour satisfaire ses clients, tout en conservant la proximité et l'agilité attendues dans un monde des affaires en constante évolution.



En 15 ans, LexCase est devenu l'un des 100 premiers cabinets d'avocats d'affaires Français.

À l'échelle internationale, LexCase a rejoint en septembre 2022 le réseau mondial Legus International, qui réunit 1500 avocats dans près de 70 pays.

Le cabinet est également, depuis 2019, le représentant français de la Conférence bleue, un réseau européen d'excellence des cabinets d'avocats spécialisés en droit des industries de santé.

LexCase est enfin membre exclusif du droit de l'immigration en France du réseau IR Global, le plus grand réseau de cabinets de conseil au monde.